



KPMG S.A.
Parc Eurochannel
Rue Louis Blériot
76370 Neuville Les Dieppe
France

Téléphone : +33 (0)2 35 82 87 21
Télécopie : +33 (0)2 35 40 22 98
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison Jacques Prévert

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Association Maison Jacques Prévert
Rue Montigny - 76200 Dieppe
Ce rapport contient 15 pages
Référence : CDY



KPMG S.A.
Parc Eurochannel
Rue Louis Blériot
76370 Neuville Les Dieppe
France

Téléphone : +33 (0)2 35 82 87 21
Télécopie : +33 (0)2 35 40 22 98
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison Jacques Prévert

Siège social : Rue Montigny - 76200 Dieppe

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison Jacques Prévert, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « événements post-clôture » de l'annexe.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « Evénements post-clôture » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuville les Dieppe, le 27 mai 2014

KPMG S.A.



Christine Doisy

BILAN AU 31/12/2013

ACTIF		2013			N -1	PASSIF		2013	N -1
		Brut	Amorts & Provisions	Net					
Actif immobilisé	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 577,26	6 470,96	1 106,30	2 212,60	Fonds propres	FONDS PROPRES		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						Fonds des investissements	990,92	990,92
	- Installations techniques	59 136,93	40 802,82	18 334,11	22 164,92		Réserves renouvellement des immobilisations	17 860,88	19 504,14
	- Matériel outillage	15 672,35	15 672,35	0,00	0,00		Réserves de Trésorerie	66 303,97	97 592,61
	- Matériel outillage sociaux pédagogiques	33 706,93	21 958,76	11 748,17	3 142,60		Affectation au projet éducatif	6 671,19	6 671,19
	- Installations générales	21 361,87	21 143,77	218,10	249,64		Report à nouveau		
	- Matériel de transport	14 850,00	14 850,00	0,00	0,00		RESULTAT DE L'EXERCICE MJP	-98 105,30	-31 288,64
	- Matériel de bureau et informatique	38 869,96	35 503,55	3 366,41	3 728,04		Subventions d'investissements	9 635,43	14 575,04
	- Mobilier de bureau	8 853,88	7 379,36	1 474,52	2 252,24		TOTAL	3 357,09	108 045,26
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	187,07		187,07	187,07		Provisions pour risques et charges	PROVISIONS	
TOTAL	200 216,25	163 781,57	36 434,68	33 937,11	Provisions Droits Retraite	95 789,54		86 831,88	
Actif circulant	PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	178 999,06	0,00	178 999,06	162 967,95	Fonds dédiés	FONDS DEDIES		
	DISPONIBILITES	5 704,63		5 704,63	95 664,39		Fonds dédiés affectés	0,00	0,00
	TOTAL	184 703,69	0,00	184 703,69	258 632,34		TOTAL	0,00	0,00
Comptes de régularisation	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	268,92		268,92	3 400,00	Dettes	DETTES		
							Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 146,07	32 148,10
							Dettes fiscales et sociales et autres dettes	63 530,44	59 778,58
							Dettes Financières	12 564,37	
						Comptes de régularisation	TOTAL	94 240,88	91 926,68
							PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13 019,78	9 165,63
TOTAL GENERAL		385 188,86	163 781,57	221 407,29	295 969,45	TOTAL GENERAL		221 407,29	295 969,45

COMPTE DE RESULTAT 2013

CHARGES	2013	N -1	PRODUITS	2013	N -1
ACHATS	75 563,96	63 560,79	PARTICIPATIONS DES USAGERS	72 750,45	78 335,17
SERVICES EXTERIEURS	29 202,48	19 072,34	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	672 667,57	627 700,50
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	127 473,74	115 594,29	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 114,45	56 351,82
IMPOTS ET TAXES	62 122,86	56 062,63	PRODUITS FINANCIERS	250,65	491,31
CHARGES DE PERSONNEL	580 403,71	550 409,89	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 312,26	17 482,30
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 624,31	7 987,02	REPRISES SUR AMORTISSEM. & PROVISIONS	6 988,10	16 860,87
DOTATIONS PROVISIONS	30 945,76	17 050,82	TRANSFERTS DE CHARGES	11 163,04	3 825,76
AUTRES CHARGES	0,00	0,00	REPORT SUBV. NON UTILISE S/EX. ANT.		0,00
CHARGES FINANCIERES	21,92	82,67			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 993,08	2 515,92			
<i>EXCEDENT DE L'EXERCICE</i>			<i>DEFICIT DE L'EXERCICE</i>	98 105,30	31 288,64
TOTAL	921 351,82	832 336,37	TOTAL	921 351,82	832 336,37

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR FFMJC	0,00	19 612,20	PRESTATION EN NATURE - VILLE DE DIEPPE	0,00	19 612,20
ADMINISTRATEURS / PRESIDENT	660,00	29 420,00	ADMINISTRATEURS / PRESIDENT -MJP	660,00	29 420,00
BENEVOLES / ANIMATEURS STAGIAIRES	4 637,40	1 161,00	BENEVOLES / ANIMATEURS STAGIAIRES - MJP	4 637,40	1 161,00
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIEL	65 724,95	69 689,30	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIEL - MJP	65 724,95	69 689,30
TOTAL MISE A DISPOSITION GRATUITE	71 022,35	119 882,50	TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE	71 022,35	119 882,50

TOTAL GENERAL	992 374,17	952 218,87	TOTAL GENERAL	992 374,17	952 218,87
----------------------	-------------------	-------------------	----------------------	-------------------	-------------------

MAISON JACQUES PREVERT

Compte de Résultat

Bilan

Annexe

Au 31/12/2013

*Maison Jacques Prévert
Rue Montigny
76 200 DIEPPE*

L'ANNEXE

1-1 – Evènements principaux

Notre dossier contrat de projet 2014/2017 a été déposé en novembre 2013 à la Caf Seine-Maritime pour le renouvellement de notre agrément Centre Social.

4 dossiers de demande de subvention d'investissement 2013 auprès de la Caf Seine-Maritime ont été retenus et seront financés à hauteur de 45 272.51 € dont 7 013.98 € en prêt, les versements se feront sur l'année 2014.

Le litige prud'homal concernant Monsieur Boubèche Rachid licencié pour faute réelle et sérieuse fait l'objet d'un risque nécessitant une dotation aux provisions pour risque et charge.

1-2 - Evènements Post clôture

Malgré les difficultés financières rencontrées, les comptes sont arrêtés dans un contexte de continuité pour les raisons suivantes :

1. Rencontre avec nos partenaires Ville – Caf 76 - CG 76 et demande d'un soutien exceptionnel de 100000 € pour le budget 2013 (Projet : 45 000 € Ville de Dieppe, 45 000 € Caf 76 et 10 000 € CG76). Au 26 mai 2014 aucun des partenaires n'a répondu favorablement à la hauteur de notre besoin. Ce qui pourrait à court terme nous amener à déposer le bilan. L'association n'a plus de réserve de trésorerie et le fond de roulement correspond à 1.4 mois de fonctionnement. Au vu des délais de versement de certaines subventions, le fond de roulement devrait correspondre à 4 mois de fonctionnement (soit 280000 €).
2. Pour réduire la fragilité de notre trésorerie, nous avons construit un dossier d'Ailly auprès de notre banque en cédant la totalité de la subvention de fonctionnement Ville de Dieppe (soit 270000 €).
3. Amorce de la réduction du fonctionnement général 2014 de notre Association.
 - Baisse de 10 à 15 % les postes achats, services extérieurs et autres... en privilégiant la qualité de nos actions et le maintien de celles-ci.
 - Renégocier les contrats auprès de nos prestataires et/ou solliciter d'autres appels d'offres.
 - Non remplacement de la Coordinatrice Petite Enfance durant son absence pour maladie (mai à septembre 2014).
 - Remplacement à minima la secrétaire d'accueil durant son congé maternité.
 - Pas de création de poste ni de pérennisation des emplois aidés.

⇒ Soit environ 32 000 € d'économie
4. Malgré un BP 2014 retravaillé (en incluant l'augmentation annoncée par la Ville de Dieppe (20 000 €) et une prévision d'augmentation minimale de la Caf76 (20 000 €)) et revu à la baisse, celui-ci présente un déficit prévisionnel de 39 000€. Le CA de la MJP a voté ce budget le 26 mai 2014 avec l'intention de redéfinir et négocier un nouveau cadre de subventions avec ces mêmes partenaires financeurs dans le cadre de nos renouvellements de conventions pour les années 2014 – 2015 et 2016. Ce vote permet de ne pas licencier ou rompre de contrats prématurément au 31 mai 2014.

Si non aboutissement auprès de nos partenaires financeurs :

Suppression de certaines actions voire certains secteurs d'animation d'où licenciements de 2 personnels référents permanents (1.7 ETP) et fin prématurée de 5 contrats aidés (3.7 ETP) au minimum et/ou un dépôt de Bilan.

1-3 – Principe – Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

• *Modalité de comptabilisation des participations usagers*

Les droits payés par les usagers couvrent la période de septembre à juin. Compte tenu de la date de clôture au 31/12, les droits acquis sont constatés à hauteur de 1/3 en produits de l'exercice et 2/3 en produits perçus d'avance.

ACTIF

→ *Les immobilisations incorporelles et corporelles*

Mode et durée d'investissement

NATURE	DUREE	MODE
Les logiciels	1 an	linéaire
Les matériels et outillages	5 à 8 ans	linéaire
Les matériels et outillages sociaux	5 ans	linéaire
Le matériel de transport (Occasion)	2 à 4 ans	linéaire
Le matériel de bureau	4 à 5 ans	linéaire
Le mobilier de bureau	10 ans	linéaire

→ *Les acquisitions de l'exercice*

13 122

Fournisseur DVM : (At. numérique) Achats tablettes / PC...	11 343
Fournisseur DVM : (Sect. Secrét. & VFS) Achats PC Mac / PC Portable	1 479
Fournisseur CASTORAMA : (Sect. Enfance) Achat Perceuse Bosch	300

→ *Les immobilisations financières*

Les immobilisations sont constituées en partie des parts sociales CAMIF	111
et des bons de souscription au Crédit Coopératif (Ouverture de compte)	76

Soit :

187

→ *Les produits divers à recevoir*

Créances non payées	15 678
Subventions 2013 Ville de Dieppe	16 365
Prestations 2013 CNAF - CAF	87 223
Subventions 2013 Conseil Général	31 142
Produits à recevoir « UNIFORMATION » 2013	28 591
Soit :	178 999

→ *Disponibilités*

Comptes Epargne/Placement	3 844
Comptes courants : - Crédit Coopératif	- 12 564
- Sous-compte Crédit Coopératif	284
Caisse Générale M.J.P.	1 577

Soit :

- 6 860

PASSIF

→ *Réserves de trésorerie*

Diminue et passe de 97 563 € à 66 304 €

→ *Fond des investissements*

Son montant n'a pas bougé, il reste à :

991

→ *Réserve de renouvellement des immobilisations*

La reprise sur provision pour investissement pour 2013 s'élève à 1 643 €. Celle-ci passe donc de 19 504 € à 17 861 €.

→ *Réserve pour projet Associatif*

Son montant n'a pas bougé, il reste à 6 671 €.

→ *Affectation du résultat*

Le déficit 2012 de 31 288.64 € a été affecté :

Pour sa totalité, en réserve de trésorerie, ce qui amenuise le fond de roulement.

→ *Subvention d'investissement*

En cours d'amortissement :

9 635

→ *Provision pour litige*

Le conseil des prud'hommes concernant le recours émis par Monsieur Boubèche R., a plaidé en sa faveur. La Maison Jacques Prévert a fait appel et l'affaire passera devant la Cour d'Appel le 5 mars 2015. Le CA a décidé de provisionner le montant de la condamnation connue à ce jour sur les exercices 2013 et 2014.

Soit pour l'année 2013 :

15 000

→ *Provision pour risques et Charges*

- **Provision Droits à la Retraite**

Passe de 86 832 € à 95 790 €.

La Convention Collective Nationale de l'Animation prévoit une indemnité de mise à la retraite calculée à l'égal de l'indemnité de licenciement pour motif personnel. L'Avenant 123 de la CCNA du 17/12/2008 modifie les conditions de calcul. Cette indemnité est portée à un quart de mois de salaire par année de présence puis un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes. Aussi, l'indemnité conventionnelle est augmentée d'une prime de 1/10^{ème} de mois de salaire par année pour la période comprise entre l'âge de départ et 65 ans.

Les nouvelles provisions sont constituées de :

→ Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'Association à l'âge de la retraite s'élève à 95 790 € (Taux de charges moyen = 50%).

Ce montant a été évalué en tenant compte des critères suivants :

- Age de départ à la retraite : 65 ans (Départ volontaire)
- Estimation d'un Turn Over moyen
- Taux d'actualisation = 3.40 %

→ **Fonds Dédiés**

Néant

→ **Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Il s'agit des factures fournisseurs dues au 31 décembre 2013, ainsi que les factures non parvenues mais concernant 2013,

18 146

→ **Dettes fiscales et sociales et autres dettes**

Il s'agit essentiellement des dettes sociales et fiscales au 31 décembre 2013,
Soit :

63 530

→ **Produits constatés d'avance**

Ils sont composés de :

- Cotisations (annuelles) ateliers artistiques

12 013

- Part subv. Ville PEL 2013 non utilisée

1 006

Soit :

13 020

PRODUITS

→ *Participation des usagers*

Droits payés par les usagers pour la participation aux activités	43 816	
Bons Loisirs/Bons de Vacances ou aides personnalisées	12 891	
Produits des activités annexes	8 119	
- Dont aide Sodineuf ⇔ 700		
Autres Produits d'activités annexes - ACSAD	6 925	
Locations	1 000	
Soit :		72 750

→ *Subventions d'exploitation :* *Fonctionnement MJP* - *Sur missions*

- ETAT/ASP Rbt. CUI-CAE		39 030	
- Pôle Emploi – Aide Contrat de génération		1 111	
- Subvention Ville	270 000		
- Subvention Ville – Acc. Loisirs L. De Broglie		51 938	
- Subventions Ville – P.E.L.		14 993	
- Subvention Ville – Politique Ville Cucs		6 703	
- Subvention Ville/CAF - P. Prévert		75 725	
- Fable		44 900	
- Subvention CAF	20 000		
- Prestations CAF	- M.J.P./Broglie	16 029	
	- P. Prévert - PE		2 249
	- Ados	4 372	
- Prestation CNAF – Animation globale	61 062		
- Prestation CNAF – Animation coll. familles	13 619		
- Prestation CNAF – Lieux Parents/Enfants	5 135		
- Subvention Conseil Général		8 993	
- Subvention Conseil Général – Lieux Parents/Enfants		26 612	
- Prestations Conseil Général	4 530		
- Préfecture / Acsé - Cucs		5 665	
Soit :			672 668

→ *Autres produits de gestion courante*

- Adhésions		1 137	
- Quote-part de subvention		6 583	
- Gestion des missions		10 804	
- UNIFORMATION Rembt. des formations		33 591	
Soit :			52 114

→ *Produits financiers*

- Intérêts Comptes Epargne/Placement			251
--------------------------------------	--	--	-----

→ Produits exceptionnels		
- Abattement taxe sur salaires	6 002	
- Produits Divers S/Exercices Antérieurs	1 310	
Soit :		7 312

→ Reprise sur Provision pour Risque

Mme QUESNEL Monique a fait valoir son droit de mise à la retraite au 30 septembre 2013.
Mme COUSIN Anne a bénéficié d'une rupture conventionnelle de contrat au 30 avril 2013.
Mme HAMEL Valérie a bénéficié d'une rupture conventionnelle de contrat au 31 décembre.

Les provisions constituées chaque année pour l'indemnité prévisionnelle de leur mise à la retraite ont été reprises dans leur intégralité,

Soit : **6 988**

→ Transferts de charges

- CPAM - Remboursements Indemnités Journalières	7 217	
<i>- Remboursements divers</i>		
- ART/E – Rbt. Avance des achats pour Carnaval 2013	2 282	
- MAIF – Rbt. Sinistre et trop payé sur cotisation annuelle	736	
- Divers	925	
Soit :		11 163

CHARGES

→ Achats

Les principaux postes concernent :

- Prestations payées pour des interventions spécifiques	21 714	
- Achats divers sur animations	53 850	
Soit :		75 564

→ Services extérieurs

- Locations diverses	13 899	
<i>(Augmentation due en partie à la location engagée sur 4 ans pour un mini bus supplémentaire)</i>		
- Entretien et réparations	1 589	
- Assurance	6 651	
- Documentation générale	1 677	
- Maintenance	5 270	
- Divers	115	
Soit :		29 202

→ Autres services extérieurs

- Honoraires S/Activités Artistiques (L. MESSENGER)	14 651	
- Honoraires Commissariat aux Comptes - KPMG	7 900	
- Honoraires S/Activités Artistiques (M. ELMASSIAN)	4 567	
- Voyages et déplacements sur activité	13 349	
- Réceptions/Publicité (frais d'acc. sur animations - Vernissages expos)	12 137	
- Billetterie diverse (Droits d'entrées aux activités)	33 706	
- Charges de fonctionnement - Ch. de Fonct. (≈ 9% budget Enfance)	10 804	
- Frais divers de fonctionnement - Autres achats & Ch. Ext.	30 360	
Soit :		127 474

→Impôts et Taxes

- Taxe sur les salaires	25 904	
- Formation professionnelle	35 709	
- Autres impôts	509	
Soit :		62 123

→Charges de personnels

- Salaires	428 270	
- Charges	152 134	
Soit :		580 404

→Dotations aux amortissements

Dotation des immobilisations en fonction du plan d'amortissement		10 624
--	--	--------

→Dotations aux provisions

Provision retraite (Dont dotation Charges Sociales)		15 946
---	--	--------

→Dotations aux provisions pour risques et charges

Provision constituée pour le litige prud'homal concernant le licenciement pour faute réelle et sérieuse de Monsieur Boubèche R.		15 000
---	--	--------

→ Charges d'intérêts

Agios bancaires		23
-----------------	--	----

→ Charges exceptionnelles

- <i>Pertes exceptionnelles</i>		
Caisses	2	
- <i>Charges diverses S/Ex.</i>		
AUDIENS – Ajustement cotisations 2012 et antérieur à 2012	566	
Trésor Public – Ajustement Taxes S/sal. 2012	645	
Divers	438	
- <i>Pertes sur exercices antérieurs</i>		
CAF Lieux Parents/Enfants - Ajustement prestation 2012	582	
CAF - Ajustement prestation ALSH 2012	291	
Conseil Général – Ajustement prestation ALSH 2012	1 703	
ASP – Ajustement CUI CAE trop perçu 2012	529	
Divers	219	
Soit :		4 976

Sur l'année 2013, en référence au DADS 2013, il est recensé 61 salariés différents.

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de la MJP	Plein temps	½ tps et +	Horaire	A la journée
Cadre	1		1			
Employés	47		11	4	6	26
Contrats aidés – CAE /CAV	9		2	7		
Intermittents spectacle	3					3
Contrat apprentissage - BTS	1		1			
TOTAL	61		15	11	6	29
Employés municipaux		4	4			

Soit un effectif moyen sur l'année 2013 de 28.92 salariés.
En ETP (Equivalent Temps Plein) : 17.86

3 - Engagements des Hauts-Bains

Néant

4 - Montants des rémunérations et avantages en nature versés aux dirigeants

« En application de l'article 20 de la loi N° 2006 – 586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 0 € en 2013.

5 - Contributions volontaires valorisables

Les contributions volontaires valorisables sont comptabilisées au pied du Compte de Résultat, elles concernent :

- Les prêts de salles consentis par l'Association (Annexe 1)
- Bénévolat et stagiaire sur accueil de loisirs de la MJP (Annexe 1)

Les contributions volontaires non valorisables ne sont pas comptabilisées. Elles concernent :

- La mise à disposition des locaux par la Ville
- Le personnel municipal mis à notre disposition
- Les charges de consommation d'énergie relatives aux locaux mis à notre disposition

- Annexe 1 -

DETAIL BUDGET SOCIAL 2013

VALORISATION PRETS DE SALLES

DESIGNATION DES SALLES	Valeur locative 12	Valeur locative 13	Arrondi à	Nombre de location	MONTANT TOTAL
Salle Polyvalente	273.36	277.46	277.45	133	36 900.85
Salle de Réunion 1	80.85	82.07	82.05	84	6 892.20
Salle d'activités (S. Créa)	45.52	46.21	46.20	8	369.60
Salle d'activités (Cuisine)	45.52	46.21	46.20	6	277.20
Salle d'activités (mini poly)	53.78	54.59	54.60	61	3 330.60
Hall d'entrée	404.43	410.50	410.50	43	17 651.50
TOTAL GENERAL				335	65 421.95

VALORISATION MATERIELS D'EXPOSITION ET DE SONORISATION

Valeur forfaitaire de location 151.50 €
2 prêt sur l'année 2013

Soit : 303.00 €

VALORISATION ANIMATEURS BENEVOLES ET/OU STAGIAIRES NON
REMUNERES SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Prix de ½ journée TTC 39.30 €
1 animateur
Nombre de journées Accueil de loisirs. : 118

Soit : 4 637.40 €

VALORISATION ADMINISTRATEURS / PRESIDENT

Dans le cadre de leur présence aux séances CA, bureaux, commissions et AG.
15 Séances de 4h pour une moyenne de 11 administrateurs présents.

Soit : 660.00 €